L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 4 JUIN 1890.

Mort de M. Mandeville de Marigny.

Il vient de s'éteindre, hier, dans l'après-midi, à l'âge de 80 ans, un homme portant un beau nom, ayant possédé, jadis, une grande fortune, ayant pu s'il l'eut voulu, jouer un rôle brillant dans le monde, même dans les Cours de l'Europe. Il avait, d'ailleurs, de remarquables qualités d'esprit et de cœur.

Rien, absolument rien ne lui manquait, pour faire grande figure ici bas ; il a sacrifié presque tout à l'amour du pays natal, qui ne l'en a pas toujours récompensé, comme il le méritait.

M. Mandeville de Marigny a, sans doute, occupé d'importantes positions, rempli des fonctions très élevées, à plusieurs reprises, parmi nous ; mais il avait, par malheur, le cœur aussi haut que la naissance ; l'âme chez lui était fière, et jamais sa conscience n'a su ce que c'était qu'un compromis ; il avait toutes les grandeurs, mais aussi toutes les faiblesses de l'honnêteté; il était trop dévoué, trop prodigue pour les autres, et s'oubliait trop lui-même. Avec de pareilles qualités, on peut forcer l'estime publique, la vénération même de ceux qui ont l'honneur et le bonheur de vous connaître, comme cela lui est arrivé ; mais on ne fera jamais fortune. M. de Marigny est mort pauvre ; nous aurions été surpris de le voir s'éteindre dans l'opulence.

On ne s'attend pas, sans doute, à ce que nous fassions, ici, une nécrologie complète de cet honnête homme, de ce beau caractère, de ce modèle du Créole de la vieille roche. Nous ne prenons la plume, à une heure avancée de la nuit, que pour annoncer sa mort et ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui à 5 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin Conti et Dauphine. Ses amis étaient bien nombreux; plus nombreux encore étaient ceux qui l'estimaient et le vénéraient. Tous s'empresseront d'aller lui rendre leurs derniers devoirs.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1890.
Indications pour la Louisiane—Beau temps, température stationnaire, vents du sud.

Température du 3 juin 1890.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens.
No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	78	26
Midi	84	29
3 P. M.	84	29
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS
Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.
Simon B. Beehm à Mlle Annie Lange.
John Simmons à Kattie Brown.
Andrew Danner à Mlle Christine Danenhauer.
Chas. Diaz à Mlle Theresa Parker.

Naissances.
Mme William Thrain, un garçon.
Mme Frank Meyers, un garçon.
Mme Clarence Bertell, un garçon.
Mme Wm. Dwyer, un garçon.
Mme Wm. G. Henderson, un garçon.
Mme David Conners, un garçon.
Mme Joseph Cotie, une fille.
Mme John J. Rey, une fille.
Mme Edward J. Graham, une fille.

Décès.
Edna C. Wilde, 8 mois, 143 rue Franklin.
P. A. D. Casenave, 75 ans, 240 Chemin du Bayou.
Peter Ferrest, 1 mois, Alger.
Isabelle Ringerd, 16 mois, 86 rue Marigny.
Mabel Ford, 5 ans, rue Remparts, près St-Louis.
Bertha Rittener, 6 mois, 148 rue Bourbon.
Louise Preau, 18 mois, 169 rue Prieur, côté nord.
Elizabeth Lyod, 54 ans, 34 rue Roman, côté nord.
Geo. S. Moore, 2 ans, 109 rue Première.
Marie G. Palle, 9 ans, coin St-Philippe et Trémé.
Fannian Julian, 2 mois, 334 rue Bagatelle.
Lilly Scott, 1 an, 70 rue Miro.
Ida M. Monterar, 4 mois, 23 1/2 rue Mandeville.
Mme Lawrence Toole, 56 ans, 430 rue de Chartres.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Mme C. J. Tarat au Mutual Loan and Building Company, un terrain borné par les rues Thalie, Magasin, Constance et Erato, $500.

S. L. James à A. Meyer, un terrain borné par les rues Prytanée, St-Charles, Première et Deuxième, $35,000.

J. Hanhart à F. Smith, deux terrains bornés par les rues St-Pierre, Toulouse, Dupré et Gayoso, $250.

Le même à A. Golnick, un terrain borné par les mêmes rues que les précédents, $200.

J. P. Martinez à R. S. Fernandez, deux terrains bornés par les rues Villeré, Union, Robertson et Français, $1,500.

Mme A. F. Lignez à Mme J. Schweitzer, un terrain borné par les rues Ste-Anne, Royale, Dumaine et Bourbon, $2,000.

Succession R. Boisière à B. Marbre, deux îlets bornés par les rues Cambronne, Belfast, Madison, Onzième et Douzième, $500.

Mme S. Griffin à F. Heine, un terrain borné par les rues Broad, White, Poydras et Perdido, $175.

Héritiers Pochelu à P. R. Pochelu, A. R. Pochelu et D. R. Pochelu, un îlet borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin, $5200.

Les mêmes aux mêmes, un terrain borné par les rues Tchoupitoulas, Foucher, Delachaise et le fleuve, $7,600.

Cour de District. — Natchez and New Orleans Navigation Co. contre la Manheim Ins. Co.—Rejet de la demande de nouvelle audition de cause.

Brown's Sons contre la Southwestern Transportation Co.

Cour Civile de District.— John W. Hoyle contre la ville en annulation d'hypothèques.

Chas Maduel contre J. T. White pour $4,000.

Ed. T. Merrick contre Michel Heme en $1,800 de dommages. Le demandeur est débouté.

Mme Henry W. Schulte contre la N. O. City & Lake R. R. Co. en $15,000 de dommages.—La demanderesse est déboutée parce que la loi ne reconnait pas à une femme mariée le droit d'intenter des poursuites devant les tribunaux. Elle doit le faire par l'intermédiaire de son mari.

La Loterie à la Législature. —Une dépêche reçue de Baton-Rouge par le *Times-Democrat* annonce que les champions de la Loterie sont à peu près surs de triompher. Il a été fait à la Chambre et au Sénat un recensement des opinions, et il en résulte, dit le correspondant du *Democrat*, que la proposition de M. Morris sera favorablement accueillie par les deux tiers des suffrages dans chaque Chambre de l'Assemblée Générale.

Il vient de toutes les parties de l'Etat des pétitions conjurant les Chambres de soumettre au peuple l'amendement constitutionnel. Il n'y a là rien que de très raisonnable. Du moment qu'il est fait à la population entière une proposition tendant à relever les finances obérées de l'Etat, c'est à cette population, le premier mandant, à se prononcer, et non à ses mandataires.

Cela nous parait élémentaire.

Au pénitencier. — Le capitaine Lem. Davis a amené hier au pénitencier les condamnés suivants :

Wm. Moore, la vie; Pauline Bass, 10 ans ; Pierre Bertin, 12 ans ; Wm Johnson, 5 ans ; Geo. Washington, Fred Ballow, 2 ans chacun ; Aaron Simmons, Herman Nelson, Malton Garson, 1 an chacun ; C. A. Lilly, Tom Miles, 18 mois chacun ; Able Hollafoot, Chas Savage, Jas. Baldwin, 6 mois chacun.

Accident.—Hier soir, à 5 heures, encoignure Julie et Baronne, un enfant de 11 ans, Owen Fairley, qui descendait du marchepied d'un char auquel il s'était accroché, a été renversé par un jumper conduit par Alb. Davey. Les roues l'ont blessé au bras gauche et à la jambe. M. Davey a ramassé l'enfant et l'a transporté à la pharmacie voisine où les étudiants l'ont soigné, après quoi il a été transféré chez ses parents. Davey a été arrêté.

Chute.—Hier soir à 5 h. 20 un nommé A. Brooks, âgé de 38 ans, est tombé d'un camion chargé de 19 barils de sucre, encoignure N. Peters et St-Ferdinand. Les roues lui ont passé sur la jambe gauche qui a été cassée à la cheville.

Autre chute.—Hier soir à 3 heures Lee Greer, un enfant de 13 ans, habitant rue des Magasins, près Poeyfarré, a fouetté un cheval attelé à un *jumper*, et l'animal, surpris, en partant subitement a donné une telle secousse à la voiture que l'enfant a été jeté à terre. Dans sa chute il s'est blessé au côté droit.

Mordue.—Hier soir, à 6 heures 30, Mme Leonaster, âgée de 67 ans, a été mordue à la main gauche par son chien. Mme Leonaster habite rue Chippewa, No 166. Elle a refusé de laisser abattre le chien.

Brûlé.—Hier soir, à 8 heures 30, un enfant de 2 ans, fils de M. Gruso, habitant rue St-Philippe No 120, a plongé sa main dans un bol de lait bouillant et s'est brûlé. Il a été soigné à la pharmacie la plus proche.

Le maire et les bains publics —On se rappelle que des occupations pressantes n'ont pas permis au maire de la Nouvelle-Orléans d'assister à l'inauguration des Bains Publics, créés par l'Association Sanitaire Auxiliaire, avec le concours financier de la Loterie de la Louisiane.

Voici la lettre que M. Jos A. Shakspeare vient d'adresser à l'estimable président de l'Association Sanitaire, auquel notre ville est redevable de la fondation des Bains Publics, œuvre éminemment philanthropique et pour laquelle les classes laborieuses de la Nouvelle-Orléans conserveront pour M. Fenner et M. Morris une impérissable reconnaissance.

Mairie de la Nlle-Orléans, Hôtel de Ville, 3 juin 1890.

M. E. Fenner, président de l'Association Sanitaire.

Monsieur,

Je regrette que des affaires importantes m'aient retenu samedi et m'aient empêché d'assister à l'assemblée tenue par votre Association pour inaugurer le forage des puits artésiens et l'établissement des Bains Publics.

Je vous prie de croire que j'approuve tout ce que vous avez fait pour doter notre ville de ce puissant moyen de sanitation. Je vous félicite, alors que votre appel aux citoyens était resté à peu près sans écho, d'avoir encore trouvé assez d'énergie et les moyens nécessaire pour exécuter votre projet.

J'espère que l'œuvre que vous avez fondée sera menée à bonne fin et que vous en réaliserez tout le bien que vous espérez.

Bien respectueusement,
Jos. A. Shakspeare, Maire.

CONSEIL MUNICIPAL.

Le Conseil s'assemble à 7 h. 30, sous la présidence du Maire. 17 membres sont présents.

Lecture est donnée du message du Maire, ainsi conçu :

1.—Rapport du trésorier pour la semaine finissant le 31 mai.

2.—Pétition de M. Coudran qui réclame le paiement d'une somme qui lui est due pour fourniture de coquilles à la ville.

Rapport du commissaire des édifices publics.

Communication du secrétaire du Bureau de Santé qui demande la confirmation par le Conseil, d'une ordonnance récemment adoptée par le Board.

Communication de l'avocat de la ville relative au jugement de la Cour Civile dans le procès de A. Dugué contre la ville.

Le contrôleur Thoman informe le Conseil que M. Wm. Danager a offert de passer un contrat avec la ville pour le remorquage des bateaux à immondices, à raison de $6,240 par an.

Le comité de police et des édifices publics a renvoyé devant le Conseil, sans son approbation, l'ordonnance de M. Haag relative à l'annulation de l'ordonnance adoptée par le Conseil au sujet des combats de boxe. Le comité prétend que l'ordonnance est de nature à satisfaire tout le monde si elle est strictement observée.

Le comité a conseillé de faire observer cette ordonnance dans toute sa rigueur.

Pétition d'habitants de la rue Julie, qui demandent que cette rue soit drainée du fleuve au Nouveau Bassin et que le travail soit exécuté en ouvrant les égoûts. Référé au comité de législation.

Adoption des ordonnances relatives aux finances.

Adoption d'une ordonnance de M. Lhote, ayant pour objet le paiement d'une note due par la ville à la New Orleans Swamp Land Reclamation Company.

Adoption d'une ordonnance du comité de finances relative au paiement des appointements du mois de mai à la police.

Une discussion s'élève au sujet de l'ordonnance du comité de finances, laquelle répartit une somme de $20,000 entre les divers square, pour leur entretien. La question est finalement référée au comité qui fera une nouvelle division des fonds.

Adoption d'une ordonnance du comité d'éclairage, relative à la construction des bouches d'eau.

Le comité des rues et débarcadères soumet une ordonnance autorisant la construction d'un embranchement réunissant les rues Nord et Sud Market avec le chemin de fer de ceinture. Sur motion de M. Prague, la discussion de la question est renvoyée à huitaine.

Le même comité soumet une ordonnance autorisant la Furniture Manufacturing Co. à établir un tuyau aboutissant au fleuve.—Voté.

Le même propose d'exiger des habitants de la rue Toulouse qu'ils paient leur part du prix de pavage de cette rue.—Voté.

Ordonnance de M. Landry, défendant la vente de publications obscènes.—Voté.

M. Claiborne propose de demander à la Législature de voter une loi ordonnant le jugement des procès devant les deux sections de la cour criminelle pendant l'époque d'ajournement. Voté.

Le même propose de demander à la Législature le vote d'une loi annulant toute loi antérieure autorisant le passage de chars à vapeur rue Claiborne. Voté.

Le cautionnement de M. Chas Lewis, employé au département du voyer, est approuvé.

Le Conseil ajourne au 31 juin.

Les hautes eaux.—La crevasse Nita mesure 3,000 pieds et on s'occupe activement de la fermer, du moins en partie pour réduire le volume d'eau déversé dans le lac et qui ne peut trouver par les Rigolets un écoulement suffisant dans le golfe. Il en résulte que le lac a beaucoup monté et qu'il monte toujours; d'autant plus que l'eau est retenu par les forts vents d'est.

La Nouvelle-Orléans craint donc le danger d'être inondée d'un moment à l'autre par un débordement du Pontchartrain. Dans les bayous l'eau est bord à bord avec les levées. Le commissaire Lèche les fait exhausser dans l'espoir de pouvoir conjurer encore le danger, mais il est douteux que ces levées puissent résister à une forte pression et à moins d'un changement de vent il y a lieu de redouter que l'eau qui a déjà envahi les faubourgs n'envahissent toutes nos rues.

Nouvelle brasserie —On s'occupe en ce moment de la création d'une nouvelle brasserie dans le but de faire concurrence à l'union qui vient de se former. Aussitôt que le capital de $200,000 sera souscrit ce qui semble ne pas devoir être long, on commencera à construire les bâtiments sur l'emplacement de l'ancienne brasserie Goode, rue Conti, entre Royale et Bourbon.

M. de Bismarck et le Pape.— Le prince de Bismarck a écrit au Pape qu'il ne peut se rendre à Rome pendant la saison des chaleurs, mais qu'il lui fera certainement une visite cet automne.

L'ex-empereur du Brésil.—On assure que l'ex-empereur du Brésil se propose de se fixer, d'une façon permanente, en Autriche.

Il est attendu, dans le courant de ce mois-ci, au château de Schoenborn.

A propos des élections municipales de Paris :

—Qu'appelez-vous donc vase d'élection ? une urne ?

—Pas du tout ! c'est la bone qu'on remue pour éclabousser à qui mieux mieux tous les candidats.

Calino se promène à la campagne, avec son jeune fils.

—Dis donc, papa, comment appelle-t-on ces arbres qui sont si longs ?

—Ce sont des peupliers, mon enfant.

—Et à quoi ça sert-il ?

—On les coupe, on les scie et on en fait.... des planches de sapin.

Hildebrande est très émue: elle ne sait que répondre à la déclaration d'Arthur, qui s'est jeté à ses pieds.

L'émotion fait fourcher la langue de la chère petite, qui s'écrie avec dignité :

—Arthur, vos paroles m'ont touchée au pif !

Au bal :

—Serait-il indiscret de vous prier, monsieur, de changer un peu ?

—Qu'entendez-vous par là, madame ?

—Je vous serais bien reconnaissante de me marcher maintenant sur le pied droit ; le pied gauche a son compte.

Dictionnaire fantaisiste :

Bourse.—Petit sac où l'on met son argent.... et grand labyrinthe où on le perd.

Berceau.—Un nid à baisers, un miroir à sourires.

Canon rayé.—Ce n'est pas le canon rayé que je voudrais voir, c'est le canon que je voudrais voir rayé.

Calotte.—Vêtement que mettent les hommes et que souvent portent les femmes.

Grapouliot discute, avec Birouard, les conditions de la dot.

—Vous aviez parlé de deux cent mille francs.

—Cent cinquante mille !

—Jamais....

—Voyons, ma fille vaut bien une concession. Mettons cent soixante-quinze mille, les clefs en main !

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Les mémoires de Talleyrand.

Paris, 3 juin—Le Duc de Broglie a écrit aux journaux une lettre dans laquelle il dit que les articles récemment publiés comme étant des extraits des mémoires du prince de Talleyrand n'étaient que pure invention. Personne n'a jamais été admis à voir le manuscrit, à l'exception de quelques amis incapables d'en révéler la teneur. Les prétendus extraits ont été fournis par un ancien secrétaire du prince de Talleyrand qui puisa les faits dans son imagination et imita l'écriture du manuscrit original.

M. Constans.—Louise Michel atteinte d'aberration mentale.

Paris, 3 juin—M. Constans, ministre de l'intérieur, a donné l'ordre de libérer Louise Michel qui avait été arrêtée il y quelque temps.

Les médecins déclarent qu'elle est atteinte d'aberration mentale.

M. Constans la laisse libre de rester en prison, si elle le désire, jusqu'à ce qu'elle soit guérie.

Le duc d'Orléans.

Paris, 3 mai—Le duc d'Orléans arrivera à Delle, sur la frontière suisse, demain matin à quatre heures.

Le Canal de Panama.

Paris, 3 juin.—La commission spéciale du Canal de Panama a préparé un nouveau travail sur le rapport possible du canal dans le cas de son achèvement.

Dans ce document, le coût annuel d'entretien est estimé à 5,500,000 francs; les dépenses d'administration, 1,800,000 francs, et le coût du transit 10,000,000 francs.

Le revenu pour les quatre premières années est estimé à 51,250,000 francs; le calcul est basé sur un tonnage annuel moyen de 4,100,000 tonnes à raison de 12 francs la tonne.

La commission estime qu'après les quatre premières années il y aurait une augmentation annuelle de 250,000 dans le tonnage, jusqu'à ce qu'il atteigne un maximum de 6,000,000.

Douze ans après son achèvement, le canal toute déduction faite des dépenses rapporterait 67,000,000 de francs.

Cette somme serait repartie entre les actionnaires présents et futurs conformément aux termes d'un contrat qui va être passé entre la nouvelle et l'ancienne compagnie.

Le pardon du duc d'Orléans.

Paris, 3 juin—Le président Carnot a pardonné le duc d'Orléans qui avait été emprisonné en février pour violation du décret d'exil lancé contre les membres de sa famille. Le duc sera conduit à la frontière pendant la nuit.

Rente française.

Paris, 3 juin—Le trois pour cent est coté à 91 francs.

Le steamer La Champagne.

Havre, 3 juin.—Le steamer *La Champagne* est arrivé de New York.

Le tarif du Congo devant la Conférence.

Bruxelles, 3 juin.—Tous les délégués à la conférence anti-esclavagiste en ce moment en session en cette ville, à l'exception de ceux des Etats-Unis, ont voté pour le tarif du Congo, tel qu'il avait été stipulé par la Convention.

Banque impériale d'Allemagne.

Berlin, 3 juin.—L'état de la banque impériale d'Allemagne indique une augmentation sur les espèces de 1,020,000 marcs.

Maladie du prince de Saxe-Meiningen.

Berlin, 3 juin—Le prince de Saxe-Meiningen, beau-frère de l'empereur, qui visitait Coblentz, a été pris d'une indisposition subite à son hôtel. On attribue cette indisposition à sa chute de voiture, lors de l'accident survenu le 25 mai, alors qu'il se promenait avec l'empereur. On se souvient que ce même jour l'empereur se foula la cheville. Trois docteurs ont été appelés près du malade.

Réception de Bismarck à Londres—Nouvelles d'Allemagne—Mort de M. Cunard.

Londres, 3 juin—Le prince Bismarck est extrêmement ennuyé de la détermination manifestée des Allemands qui habitent Londres d'organiser une démonstration en son honneur, à l'occasion de sa visite projetée, dans la capitale de l'Angleterre.

Il fera son possible pour éviter toute démonstration de la part de ses compatriotes.

On sait que déjà une importante somme a été souscrite par les allemands influents qui habitent Londres pour subvenir aux frais de cette réception qu'ils veulent digne de l'homme à la brillante intelligence auquel on doit la création de l'empire d'Allemagne.

Il sera difficile sinon impossible à l'ex-chancelier de se soustraire à cette ovation.

Le vicomte Boyle qui a disparu et dont le retour est impatiemment attendu par sa famille afin qu'il prenne possession de la fortune et du titre de son père, feu le comte de Shannon, a jusqu'à présent réussi à cacher son identité, si toutefois il est vivant. Mais on craint qu'un autre membre de la famille ait aussi disparu.

Au début des recherches faites pour retrouver lord Boyle, un de ses frères se rendit en Australie, où il espérait trouver l'héritier disparu.

Pendant quelque temps il communiqua avec ses parents et amis, mais tout dernièrement on a cessé d'avoir de ses nouvelles et on ne sait plus où il est.

On craint que tous deux n'aient été victimes d'un attentat criminel.

L'empereur Guillaume et l'impératrice Augusta-Victoria vont porter pour la première fois le costume de la cour prescrit par l'empereur, à l'occasion du baptême du fils du prince Léopold de Prusse.

On fait de grands préparatifs à Berlin pour la réception du American Rifle Team, attendu dans la deuxième semaine de juin. Le bataillon sera emmené en excursion sur le Rhin et il visitera les plus beaux sites de l'Allemagne.

Dans les cercles coloniaux et commerciaux hollandais règne une grande agitation au sujet d'un rapport annonçant que le gouvernement est en pourparlers avec l'Angleterre et l'Allemagne en vue du partage de la Nouvelle Guinée entre les deux puissances.

Geo. Cunard, un des fondateurs de la ligne de navigation qui porte son nom, est mort hier, à l'âge de 95 ans, à sa résidence situé sur la Clyde.

Traité pour la répression de l'anarchie.

Londres, 3 juin—Les gouvernements d'Allemagne, de France, de Russie et de Suisse ont signé le traité pour la répression de l'anarchie.

Conséquences des changements dans le tarif des Etats-Unis.

Londres, 3 juin—Le correspondant du *News* à Berlin déclare qu'il est peu probable que le gouvernement accède à la demande de la Chambre de Commerce qui désire le voir protester contre les changements projetés dans le tarif des Etats-Unis.

Beaucoup de manufactures de Saxe ont été informées par les maisons américaines que leurs ordres seront considérés comme nuls à moins qu'ils ne soient remplis avant le mois de juillet.

Le bill d'éducation en Bohême.

Prague, 3 juin.—La Diète de Bohême a ordonné la troisième lecture du bill relatif à la division du conseil d'éducation en deux sections nationales.

Les trois-quarts des membres de la Diète étaient en faveur de la troisième lecture du bill dont l'objet est de supprimer toute division entre les partis allemand et tchèque en Bohême.

Un autre complot nihiliste.

St-Pétersbourg, 3 juin.—La police de cette ville a eu connaissance d'un nouveau complot des nihilistes de France contre la vie du Czar.

La police Russe a informé la police française de cette découverte.

France et Russie.

St-Pétersbourg, 3 juin.— L'activité déployée par les agents français pour arrêter les nihilistes qui conspirent en France contre la vie du Czar, a produit ici dans les cercles politiques une impression favorable, de nature à lever tous les doutes au sujet de la possibilité d'une entente entre les deux pays.

Complot tramé pour capturer le prince Ferdinand.

Sofia, 3 juin—On vient d'apprendre que le ministre Stambouloff a découvert un complot, tramé par le major Stanitza, pour capturer le prince Ferdinand, et le garder comme otage jusqu'à ce que le major Panitza ait été libéré.

Le steamer allemand Ohio en quarantaine.—Fièvre jaune.

Lisbonne, 3 mai—Le steamer allemand *Ohio*, parti du Brésil est en quarantaine ici, ayant quatre cas de fièvre jaune à bord.

WASHINGTON.

CONGRÈS.

Sénat.

Washington, D. C., 3 juin—Parmi les mémoires et autres documents présentés et référés se trouvent des résolutions de la législature de la Louisiane remerciant le congrès et le président pour les secours envoyés aux victimes des récentes inondations du Mississipi.

Le bill du sénat pour empêcher l'adultération des aliments et des médicaments a été rapporté et mis au calendrier.

Le Conseil des Etats-Unis à Guayamas.

Washington, D. C., 3 juin—M. A. Willard, consul des Etats-Unis à Guayamas, Mexique, dans une lettre transmise aujourd'hui au Sénat, rapporte l'arrivée de 111 chinois de plus à Mazatlan.

Les 39 Chinois dont l'arrivée à Guayamas a été rapportée dans une lettre précédente, ajoute M. Willard, sont partis de Guayamas pour se rendre dans diverses villes de la Sonore, près de la frontière des Etats-Unis, et attendent une occasion favorable pour traverser celle-ci.

Les officiers des Etats-Unis ont été notifiés à cet effet.

Le commissaire Mason.

Washington, D. C. 3 juin—Le commissaire Mason a dit aujourd'hui, que les collections du revenu intérieur pour le mois de mai dernier sont plus fortes que celles d'aucun autre mois depuis 1880.

Elles s'élèvent à $16,837,772.

Le sénateur Hale.

Washington, D. C., 3 juin—Le sénateur Hale a proposé un amendement au bill d'allocation diplomatique, afin d'adopter quelques unes des recommandations du Congrès Pan American.

L'amendement demande une allocation de $407,000.

Chinois amenés frauduleusement aux Etats-Unis.

Washington, 3 juin—M. Levy W. Meyers, consul des Etats-Unis à Victoria, B. C., dit que 22 Chinois ont été, à n'en pas douter, débarqués frauduleusement sur le territoire des Etats-Unis par le steamer *North Star*, qui a une mauvaise réputation.

Les Chinois ont été pris à bord sans bruit, vers minuit, et bien que le collecteur canadien eut placé des gardes pour surveiller le *North Star*, il a quitté le port et a réussi à se soustraire aux poursuites d'un remorqueur envoyé après lui. Le prix payé pour le débarquement de chaque immigrant chinois est $20.

M. Myers dit qu'il faut disperser dans la baie un plus grand nombre de *cutters* pour mettre fin à cette pratique. M. Myers est d'avis que l'on passe aussi frauduleusement une grande quantité d'opium.

Comité de campagne congressionnelle républicain.

Washington, 3 juin. — Le Comité de campagne congressionnelle républicain s'est organisé aujourd'hui en nommant le représentant Belden, de New York, chairman, et M. Schuyler Oldo, du Michigan, secrétaire.

Un Comité exécutif a aussi été nommé avec M. Belden comme chairman.

La vengeance de Bismarck.

New-York, 3 juin.—Une dépêche de Paris prête au *XIXme Siècle* les lignes suivantes publiées dans son numéro de dimanche :

"Les preuves existent des intrigues du prince Bismarck avec les petites Cours allemandes et les puissances étrangères pour créer toute sorte de difficultés à l'empereur.

On parle à Berlin du renvoi de hauts fonctionnaires qui se sont associés à l'opposition faite par l'ex-chancelier aux décisions impériales.

Accident arrivé à "La Bourgogne".

New York, 3 juin—Le steamer *Eider*, de Brême, qui est arrivé en vue de Sandy Hook, ce matin à 4 heures 10, a annoncé que *La Bourgogne* est retenue au large par des avaries, sans doute sans gravité, car elle a été signalée à 10 heures à Sandy Hook.

On a appris dans la journée que le transatlantique avait été obligé de ralentir sa marche uniquement parce que ses machines avaient été surchauffées.

Parmi les passagers arrivés à bord de la *Bourgogne* se trouvent les detectives français Gaillard et Loudais qui vont se rendre à la Havane afin de se faire livrer le meurtrier Eyraud.

Il y avait aussi à bord Mlle Marie Gwendoline Caldwell, qui était fiancée au prince Murat et a refusé de l'épouser.

Désertion.

New York, 3 juin—Le bateau italien *Timour* qui est arrivé, aujourd'hui, ici, venant de Gibraltar, a amené six cadets des Etats-Unis qui avaient essayé de déserter leurs navires en croisière dans la Méditerranée. La flotte ayant reçu l'ordre de gagner le Brésil, ils étaient mécontents et ont tenté de s'enfuir. Ils ont été pris et ramenés aux Etats-Unis. Ils appartiennent aux navires *Boston*, *Chicago* et *Yorktown*.

Accidents.

Freeport, Ill., 3 juin—Une partie de la toiture d'une vieille église contiguë à une église en construction s'est effondrée, entraînant dans sa chute cinq ouvriers qui tous ont été grièvement blessés. Ce sont :

John Conyhlin, jambe fracturée, blessé à la figure, dangereusement.
Fred. Hill, lésions internes.
Chas. Rodolph, blessé mortellement.
P. Zimmermann, blessé à l'épine dorsale ne survivra pas à ses blessures.
John Popke, blessé à la tête et à la poitrine.

La vieille église avait été bâtie il y a 35 ans, et les poutres vermoulus ont cédé à leurs extrémités, sous le poids du toit.

L'anarchiste Kaiser.

Chicago, 3 juin—Joe. Kaiser, l'anarchiste de New York que la police a arrêté, persuadée qu'il était impliqué dans la nouvelle tentative de faire sauter le monument de Haymarket, a comparu devant le juge Tuly pour obtenir sa mise en liberté en vertu d'un writ d'habeas corpus, parce qu'il a été arrêté, il y a plus d'une semaine, sur un simple soupçon, la police refusant de porter aucune accusation contre lui et de le laisser communiquer avec ses amis. Le juge a promis de faire une enquête et a critiqué cette déplorable coutume de la police d'opérer des arrestations sans porter d'accusation contre les prisonniers.

Ed. Strauss à Chicago.

Chicago, 3 juin—Hier soir à l'Auditorium, M. Edward Strauss et son orchestre ont été l'objet d'une ovation. Une foule compacte était accourue pour entendre le premier concert de la série qui doit être donnée ici par l'orchestre viennois. Chaque siège était occupé et il y avait beaucoup de monde debout.

Une couronne de laurier a été offerte à Hen Strauss à la fin de la première partie du programme dont maints morceaux ont été bissés.

La canonnière des Etats-Unis Pennington.

Chester, Pa., 3 juin.—La cannonière des Etats-Unis *Pennington* a été lancée aujourd'hui à midi, au chantier de marine Roche, en présence d'une foule considérable, incluant des visiteurs venus de Washington et de New-York et qui s'intéressent aux travaux du gouvernement.

Le verdict du Coroner dans l'affaire d'Oakland.

San Francisco, 3 juin—Le jury du coroner qui vient de faire une enquête au sujet de l'accident d'Oakland, qui a coûté la vie à tant de voyageurs, en rejette toute la responsabilité sur le mécanicien, qui a été accusé d'homicide causé par une négligence criminelle. La compagnie a été aussi blâmée pour sa négligence à signaler le train à l'approche du pont.

Nominations congressionnelles.

Portland, Oregon, 3 juin—Herman, républicain, a été nommé au Congrès par 6,000 à 8,000 voix.

Le Comité central républicain concède l'élection de Pennover (démocrate), candidat aux fonctions de gouverneur par 500 à 1,000 voix de majorité.

Les deux branches de la Législature ont une forte majorité républicaine.

Grève.

Chattanooga, Tenn., 3 juin—Les typographes du *Daily Times* se sont mis en grève et demandent une augmentation de salaires.

Le journal sera publié comme d'habitude avec d'autres ouvriers fournis par la Fraternité Protectrice des Typographes.

Fatal accident.

Des Moines, Iowa, 3 juin—Les chevaux d'un fermier allemand du nom de Lobeck se sont emportés à Clarksville et sa femme a cherché refuge avec un enfant dans ses bras, sous une clôture que les chevaux ont renversée. Mme Lobeck a été tuée instantanément et l'enfant a eu un bras cassé.

La trombe dans le Nord.—Un village presqu'entièrement détruit.

Missouri Valley, Ia., 3 juin.—Le village de Loveland a été presqu'entièrement détruit samedi soir, par une trombe. La ville est située sur la Rivière Boyer et à l'est se trouve une sorte de ravin dont la largeur augmente graduellement à l'ouest. La trombe s'est abattue à 2 milles en amont de ce ravin balayant tout sur son passage en avançant dans la direction du village dont quelques maisons sont seules restées debout. La quantité d'eau ainsi jetée soudainement sur la contrée est énorme, il en est tombé une moyenne de 2 à 10 pieds.

La maison d'un nommé Luke T Tayles, à proximité de la rivière, a été la plus éprouvée.

Tayles, sa femme et son fils ont été emportés par le courant au moment où, se tenant par la main, ils quittaient leur demeure par une porte de derrière. Tayles et son fils se sont accrochés à des morceaux de bois flottant et ont vu Mme Tayles périr dans les flots qui l'ont engloutie en un clin d'œil. On croit qu'il n'y a pas eu d'autres victimes.

A Arcadia, Wis., l'eau se retire et découvre aux yeux des habitants des désastres considérables.

A Des Moines, Iowa, la tempête a été la plus terrible de la saison; elle a été accompagnée d'un orage effrayant.

LEGISLATURE.

Sénat.

Bâton Rouge, 3 juin—Le Sénat s'est réuni à midi.

Le comité des terres et levées a fait un rapport favorable sur le bill 85 de la Chambre allouant $15,000 pour fermer la crevasse Lobdell.

Chambre.

Bâton Rouge, 3 juin—Le bill Hyams relatif aux impressions, a été battu par 58 voix contre 27.

Les bills suivants ont été présentés à la Chambre :

Pour amender l'article 207 de la Constitution relativement aux exemptions de taxes.

Pour venir au secours des héritiers de R. D. Bridges.

Pour amender l'acte 78 de 1880.

Dans un petit restaurant.

Un client appelle le garçon et, montrant son potage, à la surface duquel surnage quelque chose qui ressemble à des cheveux.

—Voyez, dit-il, votre bouillon n'a pas d'yeux; comment se fait-il qu'il ait.... des cils ?

Petites rigolades de printemps :

La chèvre attelée à une voiture nourrit son cabri au lait.

Aux maladies qui font mourir, nous préférons les mots pour rire.

Juchés sur leurs chevaux arabes, les Maures vont vite: c'est ce que dit une ballade allemande.

Le colonel de service au palais Bourbon est obligé de garder la chambre.

En ce monde, les ouvriers font bien des façons, mais les serruriers ont beaucoup de pênes, les cordonniers perdent parfois l'alène, et les corroyeurs leur tan; seul, l'opticien perd ses verres.

Un monsieur raconte au cercle tout ce qu'on lui a montré d'extraordinaire à Pompéi.

—C'est drôle, lui dit un ami, je suis allé comme vous à Pompéi, tout récemment, et je n'ai rien vu de ce que vous dites. Pourtant, j'avais un très bon guide....

—Un guide! fait l'autre avec dédain. Moi, monsieur, j'étais piloté par le directeur du Vésuve !

Carnet de voyage de Guibollard :

Rien de plus naturel que la mauvaise volonté des cochers à prendre une allure rapide dans Paris. Depuis que le pavé est en bois, ils craignent de le brûler.

Coups de rasoir, du *Journal des Abrutis* :

Un excellent coiffeur de Limoges vient de s'établir à Paris et a une clientèle épatante; c'est tout naturel que chez lui la haute vienne !

Bâle, c'est amuse. Donc ce n'est pas latin, Bâle.

Les enfants terribles.

Un monsieur se présente chez Mme X... Survient, dans l'antichambre, la petite fille, une gamine de sept ans, qui, avec conviction :

—Tu sais, monsieur, maman ne veut pas te recevoir. Elle est occupée : elle fait une scène à papa.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille-Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Français
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
318 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No 24 rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis
616 Barnes et Dauphine.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.		Départ.	
No 1	8:55 am	No 2	5:00 pm
No 3	5:55 pm	No 4	7:55 am
No 5	10:10 am	No 6	3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 2 Fast Mail	7:00 am	No 4 Fast Ex	8:15 am
No 7 Coast Acc	9:05 am	No 6 Lim. Ex	3:15 pm
No 1 Lim. Ex	2:15 pm	No 8 Coast Acc	3:40 pm
No 5 Fast Ex	7:30 pm	No 2 Fast Mail	8:00 pm
Excursion dimanche et mercr.	9:45 pm	Excursion dimanche et mercr.	7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

Arrivée et départ des trains du dépôt du Queen and Crescent comme suit :
Arrivée 11:30 am | Départ 2 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express	7:00 pm	No 51 California Express	9:00 am
No 54 B. R.		No 53 B. R.	8:00 am

MORGAN LINE.

No 19	8:15 am	No 20	3:55 pm
No 17, local	7:45 pm	No 18, local	7:25 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	11:25 am	No 2 Fastline	8:45 am
No 5 Fastline	7:00 am	No 6 Limited	5:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD,—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Pour le dimanche.
No 43 7 pm | No 44 7:45 am
Tous les jours, le dimanche excepté.
No 41 8:30 am | No 42 4:00 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

9:00 am | 4:00 am | Pte-la Hache 7:00 am
4:50 pm | 5:00 pm
Shell Beach 9:30 am
Dimanche.
10:10 am | 8 pm | 6:00 am | 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 4 JUIN 1890.

Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 5 P M
Bayou Goula—MARY Z. COMEAUX, à 12 M
Atchafalaya—WARREN, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M
Ouachita River—G. W. SENTELL, à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

JEUDI, 2 JUIN 1890.

Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Cincinnati—GOLDEN RULE, à 5 P M

Fleuve et rivières

Memphis, 3 juin—Le fleuve baisse. Temps clair et chaud. Pas d'arrivages ni de départs.

Memphis, 3 juin, soir—Le fleuve est stationnaire. Temps clair et chaud. Départ, Big Sandy pour Cincinnati à 6 p m. Montant, City of Cairo pour St-Louis à 10 a m ; Guiding Star pour Cincinnati à 8 p m. Descendant, Arkansas City pour Natchez à midi.

Cairo, 3 juin—Le fleuve a 32 pieds 3|10 pouces et baisse. Temps beau et chaud.

St-Louis, 3 juin— Le fleuve a 11 pieds 6 pouces et baisse lentement. Temps clair et chaud. Départ City of Vicksburg pour Natchez Ironsides pour Memphis.

Louisville, 3 juin—La rivière baisse—9 pieds 2 pouces aux chutes; 12 pieds 6 pouces dans le canal. Temps brumeux et chaud.

Louisville, 3 juin —La rivière baisse—9 pieds 2 pouces aux chutes; 11 pieds 6 pouces dans le canal. Temps très chaud. Forte pluie ce matin. Arrivé Joe B Williams de la Nlle-Orléans.

Louisville, 3 juin, soir—La rivière baisse —12 pieds 2 pouces dans le canal, 8 pieds 10 aux chutes. Temps clair et chaud. Arrivé U P Schenck de la Nlle-Orléans. Départs, U P Schenck pour Cincinnati.

Cincinnati, 3 juin —La rivière a 26 pieds 5 pouces et baisse. Temps beau et chaud.

Cincinnati, 3 juin soir.—La rivière a 27 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Evansville, 3 juin —La rivière a 30 pieds 3 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Wheeling, 3 juin—La rivière a 3 pieds 6 pouces et baisse. Temps clair et chaud.

Les Passes.

Port Eads, 3 juin, 6 p. m.—Vent d'est. Arrivés steamship mexicain Tabasqueno, capitaine Gary de Progreso; hier soir steamship Chalmette capitaine Percy de New York; steamship City of Dallas capitaine Hardie de Puerto Cortez.

Départ steamship Adna pour Bocas del Toro.

Marchés.

Paris, 3 juin—Rentes trois pour cent 91 francs 62 1|2c.

Londres, 3 juin, 12:30 p. m.—Consols à l'ouverture 97 11|16 au comptant et 97 3|8 à terme.

Londres, 3 juin, 4 p. m.—Consols à la clôture 97 9|16 au comptant et 97 11|16 à terme.

Liverpool, 3 juin—Coton—Plus facile. Middling 6 9|16d.

Ventes 6,000 balles, dont 500 pour l'exportation et la spéculation et 5,300 balles coton américain.

New-York, 3 juin—Coton calme. Middling Uplands 12 1|2. middling Orleans 12 11|16.

Ventes 204 balles.

Futurs à peine stables à l'ouverture.

Livraison en juin 12.40, juillet 12.43, août 12.31, septembre 11.37, octobre 10.77, novembre 10.58, décembre 10.59, janvier 10.63, février 10.68.

New-York, 3 juin.—Coton calme.

Middling Uplands 12 7|16. Middling Orleans 12 5|8.

Ventes 139 balles.

Futurs—faibles à la clôture. Ventes 63,500 balles.

Livraison en juin 12 31, juillet 12.26, août 12.11, septembre 11 27, octobre 10.75, novembre 10.58, décembre 10.58, janvier 10.61, février 10.66.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 3 JUIN 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Governor, Reynolds, Liverpool
Steamship El Dorado, Byrne, New York
Steamship (ang) Foxhall, Leslie, Port Limon.
Steamship Louisiana, Gager, New York.

ARRIVÉS.

Steamship Chalmette, Percy, New-York.
Steamship City of Dallas, Hardie, Puerto Cortez, etc.
Barque (aut) Vinka, Thian, Progresso, sur lest, (précédemment rapporté à la Quarantaine.)

A LA QUARANTAINE.

Steamship (mex) Tabasqueno, Garay, Progreso.

BATEAUX A VAPEUR

Assumption, Dodd, Cut-Off.
E W Cole, Blanchard, Lockport.
John A. Wood, Wood, Louisville, avec 3 chalands.
Neptune, Kouns, Bas du Fleuve.
Warren, Keanison, Washington.
G W Sentell, Delahoussaye, Alabama L'dg.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Governor—5227 balles coton 31,226 50|60 boisseaux blé en grenier 5996 saumons plomb 10.076 douves.

IMPORTATIONS.

PORT LIMON—par steamship Foxhall—11,656 régimes figues bananes J L Phipps & co.
PUERTO CORTEZ VIA LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship Stroma — 19,155 régimes figues bananes 3 barils limons Macheca Bros—$13,116 en sols J B Lowe.

Arrivages de produits.

CUT-OFF—par steamer Assumption —9 sacs coton 25 boucauts sucre et fret assorti.
LOCKPORT—par steamer E W Cole—55 barils sucre et fret assorti.
LOUISVILLE—par towboat Jno A Wood et chalands—72,000 boisseaux charbon.
BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—68 barils sucre 21 barils melasse et fret assorti.
WASHINGTON—par steamer Warren 203 balles coton 223 sacs graine coton et fret assorti.
ALABAMA LANDING—par steamer G W Sentell—26 balles coton 70 sacs graine coton et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD Fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD —1050 sacs farine graine coton 235 barils sucre et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY 20 balles coton 6314 sacs farine graine coton 275 sacs tourteaux 28,443 sacs sucre 491 barils sucre 42 barils melasse 5 barils sirop et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR. —19 balles coton 129 boucauts tabac et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1 wagons graine coton et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—Fret assorti.

Par le Télégraphe.

New York, 3 juin 1890.
A J. B. Dodart, Agent.
Le steamship français La Champagne est arrivé au Havre à 10 A. M.
A. FORGET.

New-York, 3 juin 1890.
A J. B. Dodart, Agent.
Le steamship français La Bourgogne était en vue de Fire Island à 10 A. M.—arrivant.
G. G. WEST.

New-York, 3 juin 1890.
A A. Moulton et Co
Le steamship Hudson, capitaine H. B. Freeman, est arrivé de bonne heure ce matin.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Localité
STEAMERS.		
Andean	Liverpool	1er dist. 37
Chalmette	New York	Alger
City of Dallas	Belize	3e dist. 20
Erl King	Brême et Londres	Harvey's Canal
El Mar	New York	Alger
Gussie	Bocas del Toro	Alger
Hutchinson	Havane	Alger
Havre	Havre	4e dist. 41
Mandalay	U K ou Continent	Gretna
Morgan	Brazos Santiago	Alger
Morgan City	Mobile	Alger
Professor	Liverpool	Pte Tiet
Rosse	Liverpool	Southport
Stroma	Belize	3e dist. 30
Whitney	Laid up	Alger
Wm Cliff	Liverpool	4e dist. 45
NAVIRES.		
Stephan	Brême	4e dist. 43
BARQUES.		
Auguste	Brême	4e dist. 42
Anna	Brême	Gretna
Maria	Barcelone	rue Se
San Michele	Continent	3e dist. 25
Vasco de Gama	Oporto	4e dist. 45
Vinka		4e dist. 45
GOELETTES.		
[illegible]		Alger
Jos P Macheca		3e dist. 17
Royalist		3e dist. 18
Secundina		

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Monte, Quick ... parti 31 mai
Steamship El Paso, Quick ... parti 4 juin
Steamship New Orleans, Halsey ... parti 31 mai

LIVERPOOL.
Steamship Californian, Pickthall ... parti 19 avril
Steamship Jamaican, Edwards ... parti 26 avril
Steamship Inventor, Black ... parti 27 avril
Steamship Statesman, Jones ... parti 23 mai
Steamship Haytian, Coward ... parti 10 mai
Steamship Floridian, Sandry ... parti 17 mai
Steamship Vesta, Corbishley ... parti 23 mai
Steamship Darien, Wallace ... parti 8 mai
Steamship Cuban, Lawson ... parti 28 mai
Steamship Architect, Bond ... parti 22 mai

SWANSEA
Steamship Chelydra, Peace ... parti 15 mai

BREME.
Steamship Chelydra, Peace ... parti 8 mai

ANVERS
Steamship Nantes, Manoni ... parti 15 mai
Steamship Marseille, Mollière ... parti 22 mai

ROTTERDAM.
Navire Fawn, Hopkins ... parti 12 avril

MONTEVIDEO.
Barque Amielio Galatola, Scotto ... partie 5 mars

GENES.
Steamship Prydain, Perry ... parti 22 avril
Barque Goschen, Hillerns ... parti 19 avril
Barque Velonta de Dio, Dasta ... partie 19 avril

PALERME
Steamship Trinacria, Mitchell ... parti 14 mai
Steamship Annie, Ormiston ... parti 26 mai

SALERNO
Barque Marco Polo, Gunderson ... partie 28 mars

RIO DE JANEIRO.
Navire Thérèse, Storm ... parti 29 avril
Barque Sercia, Reis ... parti 26 avril
Steamship Pascal, ——— ... parti 27 mai

NEW - SOUTH BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,

46 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Capital autorisé ... $50,000,000
Actions ... $100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION.
Henry Gardes ... Président American Nat. Bank
George H. Preston ... Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas ... Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakespeare ... Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder ... A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson ... Richardson & May
Jules A. Blanc ... Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala ... Capitaliste
John Hanson Kennard ... Avocat
E. H. Power

OFFICIERS.
Président ... HENRY GARDES
Vice-Président ... JOS. A. SHAKSPEARE
Secrétaire ... HENRY GINDER
Trésorier ... JULES A. BLANC
Avocat Général ... JOHN HANSON KENNARD
Directeur Général ... E. H. POWER

CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur !
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement !
1erju'n—1 an

AVIS AUX CRÉANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — No 29,004 —Division C.—P. R. Angelovich vs. ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable P. R. Angelovich, soit ordonnée et tenue pardevant Ferdinand Kirchner notaire, le mardi 10me jour de juin 1890, à 11 heures A. M., afin que les dits créanciers arrangent les termes et les conditions sur lesquels la propriété abandonnée par l'insolvable dans cette affaire, sera vendue et toutes autres matières à être considérées par eux, qui pourrait être nécessaire pour effectuer la vente de la dite propriété, et de régler cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 6 mai 1890.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
7 mai—7 23 10 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans — No 28,390— Division A.—Charles Desforges vs. ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de Charles Desforges, insolvable, soit tenue et convoquée pardevant Henry Heidenhain, notaire en cette ville, le LUNDI, neuvième jour de juin 1890, à onze heures A. M., dans le but de considérer, de déterminer et de fixer le temps, les termes et les conditions dans lesquelles les biens abandonnés devront être vendus.

Nouvelle-Orléans, 5 mai 1890.
(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
7 mai—7 23—juin 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,774 — Division B—William Pinckard & Co in liq. vs Scott McGehee.—Ordre de Cour.—Considérant la dite motion et l'ordre créditeur bienmeut accordé. Qu'une réunion des créanciers de Scott McGehee soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en son bureau, No 25 Commercial Place, en cette ville, LUNDI, le 30me jour de juin 1890, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires de Scott McGehee, nommer un syndic et voter sur toutes autres affaires qui peuvent être mises devant eux, et que Henry Renshaw, avocat, ci-devant nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire soit notifié.

Nouvelle-Orléans, 26 mai 1890
Signé, FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
30 mai—30—juin 15 30

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La."; insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal a été prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency)

M. Afenstein, F. Alpuente, Joseph Bats, A. Bayhi & Co., W. R. Bell, B. Benjamin & Co, Louis Balles, L. Bobelot, J. Brandon, J. F. Barthelemy, Borain & Bro., C. Barbe, J. A. Blaffer & Co., Jean Ballenoie, Samuel Banders, James D. Coleman, Amadis Contarie, Lucy Curtis, Creole Fire Co. No. 9, P. Casse, agent, Eugene Coulon, J. Cossard, J. H. Chipet, Louis Chaslain, Etienne Dubois, Mme Louis De Gaffe, T. B. Dunbar, P. Dajan, Arthur Denis, Dominique Deux, O. Brousse, A. Dumestre, Davallier & Co, S. Escoffier, Percival Fergey, F. B. Fletes, J. A. Fernandez, Fritz & Brandon, J. B. Frank, Gustave Furate, Felber & Gonzenheim, Mme Gust. Fournade, Joseph Gatsinger, T. Generelly, Isadore Gerand, Goldenbow & Kelly, G. H. Gardner & Co., S. Guinault, E. J. Hamilton, J. M. Hemans & Co., Mme Anna Hill, O. G. Helta, Marx Israel, Johnson & Munson, Jeannenaud & Co, B. Jahrens, Harriet Johnson, C. W. Kuilendar, Dr E. Kunnemann, Joseph Larriex, M. Lamason, C. L'Hote & Co, Edward Lischy, Labouisse & Dobbs, T. Lafon, G. A. Lanaux, R. Montense & Co, A. J. Montelin, M. Mann, P. Macon, J. G. Monroe, curator, Chas Massion, Succ. de Philip McCabe, Lucien Malle, A. May, Dr A. Mercier, Michael Meilleur, Morton & Bell, A. Olivier & Co, S. Pablo, Mme Anna Perigue, A. Petit, E. Pedarre, A. Pallacio, F. Pena, A. Quimfe Fils, B. Roger & Co., J. Simon, J. B. Sarrasin, G. Schmidt, Syndic, B. Smith, M. Sost, Smith & Co, F. Sancho, D. H. Symart, J. B. Sacleri Schaller, David Stewart, [illegible], F. Schmiedere, S. W. Seele, [illegible], A. Tessen, Samuel M. Todd, W. Van Benthuysen, B. Verster, Philip Vallese, Frima Wagner, Wm. When, Succ. de Wilkinson & Mosely, B. Wagner, [illegible],

A. M. Acelasta, A. Alciatore, Joseph Brugers, Dr. J. Borden, W. R. Bell, adm.ateur, A. Bedault & Co, Bercier & De Sasa, F. Belden, F. Breen, Louis Bauer, B. Beltran, R. E. Barinde, W. Alexandre Bosse, J. A. Berdusat, Comagette & Lambert, F. Calleway, agent, F. Caro, François Carrere, Cassidy & Miller, F. Casse, N. Connell, L. Charest, Herman Curtius, John Crickard, Dubois & Lansaber, P. Duchesne, A. Delamotte, J. C. Denis, De Buisson Hart & Co, George Degan, G. M. Dell, M. T. Ducros, A. De Sainte Gême, Manuel Elliott, Flavian Flange, Foley, Conger & Co., [illegible] Funch, Charles Fitz, M. Fallex, E. C. Falneur, G. R. Fibaisy, Joseph Guenzheimer, Generelly & Aliex, A. Greuchy, Fred Gest, Mme Arcole Guirand, Howard German, J. Garidal, Herman & Vignes, George New, M. D., E. Herree, Mme Henry Hébert, Isaac Aycock & Co, O. B. Johnson, J. M. Justiniani, F. Jaufreid, Emile Karn, Kendig & Co., Anatole Léonssens, B. Lepiece, E. Layriesse, La Equit. Life Ins. Co., Lang & Sernheimer, Mme J. E. Leprete, Suc, La Ice Manufact. Co., Peter Lamia, Charles Masson, J. Mandin, E. Musgrove, agent, G. M. Mangue, Maignan & Labonde, J. Massaud, T. Moreau, Orville Marigny, V. Maignan, H. Marks, Basilio Nivettis, Frank Oberhauser, H. D. Ogden exécuteur, H. P. Parmly, agent, Pritchard & Bookham, Perkins, Swenson & Co., E. B. Packard, E. Pitiot, Planters Cotton Press, L. Rebasso, J. Reviere, Mme Anna Saron, William Sweete, Southern Rosale Culture Assn., Swarbacker & Dryer, H. F. Sorrenson, Schneider & Zuberbier, J. Siegfriend & Co., M. Seeberry, J. J. Stewart, P. Seubiot, C. B. Singleton, Alfred Shaw, [illegible] Summerfield, A. Terrebonne, M. Todd & Co, B. A. Tyler, E. A. Vogel, Mme A. Vigneaud, Francois Vetris, Adolph Waier, L. A. Wilts, James Wilson, [illegible]

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	[illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

BUREAUX ET ATELIERS,
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

BUREAUX ET ATELIERS

73......CHARTRES......73

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Capitalistes ! Placement rémunératif dans le centre de la ville.

Magasin rapportant un bon revenu, rue Magazine, et une élégante résidence, rue St-Charles.

Henry Hyman et als., vs Stella M. Hyman tutrice et als.

No 29,917—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu pour effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus décrite par l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 29 avril 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir—

Le magasin situé No 36 rue Magazine

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Tchoupitoulas, Gravier et Natchez, désigné comme lot No 3, mesurant, au pied américain, 23 pieds 8 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 59 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 2, 59 pieds 5 1/2 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 4, et 22 pieds 9 3/4 pouces de largeur dans le fond et face au Passage Arcade, lequel Passage est en commun avec tous les autres lots qui en font face.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, No 36 rue Magazine, connu comme le "Bon-Ton Saloon" et touchant à l'Hôtel Vanderbank ; cet aussi sujet à un bail de $1600 par an jusqu'au 31 octobre 1894.

Magasin No 58 rue Magazine.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Foucher, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No 1 et mesurant 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine, 26 pieds 10 pouces dans le fond et face à la rue Foucher sur une profondeur de 147 pieds 5 pouces et 2 lignes au travers du dit îlet sur un côté vers la rue Poydras et 148 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté du lot No 2. Les améliorations consistent d'un magasin en briques à quatre étages connu comme le No 58 de la rue Magazine, dans le centre des grocerie et des magasins de produits de l'Ouest, occupé par MM. Pinck Brothers et vendu sujet à un bail de $1,000 par an jusqu'au 30 septembre 1891.

Résidence No 186 rue St-Charles.

3° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St-Charles, St-Mary ou Church, Girod et Julie, désigné comme le lot No 5, et mesurant, au pied américain, 26 pieds de face à la rue St-Charles, et, s'étendant au travers de l'îlet sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces et 3 lignes, il a une même façade de 26 pieds à la rue Church. Les améliorations consistent en une grande et élégante résidence, bâtisse moderne à trois étages, façade en briques pressées et une vérandah en fer. La résidence et bâtisses dans le fond contiennent une grande quantité de chambres, et les appartements ont été disposés pour le confort d'une grande famille ; salle très convenable pour fêtes ou concerts ; le tout constituant une résidence de premier ordre.

Conditions—Un tiers comptant, le reste payable à un et deux ans à partir du jour de la vente avec intérêt à raison de 7 pour cent par an, les billets subdivisés en coupons et seront garantis par hypothèques spéciales et privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue et les clauses pénales de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police et toutes les clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de l'adjudication, toutes les taxes sur les dites propriétés pour l'année 1890, et un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de la vente. L'intérêt des héritiers majeurs dans la dite propriété étant les quatre cinquièmes de celle-ci les acheteurs ont le privilège à leur propre option de payer un tiers ou plus comptant jusqu'à l'extinction du dit intérêt.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire, No 162 rue Commune.

8mai—3 10 17 24 31—7 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue Girod, entre Carondelet et Baronne.

—ET—

Une propriété-cottage double rue Bassin, entre Terpsichore et Euterpe.

John Stumpf vs. Katie Stumpf et als.

No 29,732—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs en vertu d'un jugement rendu dans cette affaire par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

1° Six résidences en briques à un étage Nos 194 à 200 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Girod, Julie, Carondelet et Baronne ; les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et F, sur un plan en certificat de voyer fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 22 mars 1890. Lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun comme suit, à savoir :

Le lot A mesure 15 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot B mesure 14 pieds 7 pouces sur la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces sur la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot C et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des dits lots B et C.

Le lot C mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapproché de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots B et C.

Le lot D. mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles. 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot E, et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot E mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot D et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot F mesure 15 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois à un étage à double corps de logis, Nos 428 et 430 rue du Bassin, dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bassin (autrefois White), Franklin, Terpsichore et Euterpe, désigné comme lot No 7, et mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin, sur 97 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et de 2 ans à partir du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec transfert de polices d'assurance, honoraires d'avocat pour le cas de poursuites judiciaires, et toutes les autres clauses ordinaires de garantie. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottagère à l'encan, No 84 rue Polymnie, entre Carondelet et Baronne, et No 426 rue St-André.

Succession de Michael L. O'Connell.

No 29,992.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur.—Bureau: No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 juin 1890 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", daté le 14 mai 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Cette résidence, cottage de choix, No 84 rue Polymnie, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Polymnie, Chemin Félicité, Carondelet et Baronne. Le terrain est composé de deux lots, désignés comme Nos 7 et 8, se touchant et mesurant ensemble 54 pieds 4 pouces de face à la rue Polymnie, 54 pieds 5 pouces et 4 lignes de face au Chemin Félicité, 119 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet et 106 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du côté de la rue Baronne.

Ensemble avec et comprenant un morceau de terre désigné par la lettre K formant toute la façade du dit carré rue Félicité et mesurant 293 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, et 1 pied 2 pouces et 1 ligne de façade rue Carondelet. Cette propriété constitue une attrayante et confortable demeure dans un très agréable quartier contigue et avoisinant les maisons de résidence de MM. Gonzales, Schwartz et Kessler.

2° Le cottage double, en bois, Nos 426 et 426 1/2 rue St André, dans le Quatrième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-André, Dryades, Joséphine et Laurent. Le terrain est désigné par le lot 6 et mesure 32 pieds de façade rue St-André sur 90 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles, et forme l'angle des rues St-André et Laurent; quartier bien bâti ; les chars de la rue Dryades passent devant la propriété.

Conditions—Comptant ; les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes sur les dites propriétés pour cette année, 1890, et déposer 10 pour cent du prix de leurs enchères au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant John G. Bastie, notaire.

17 mai—17 24 31—7 14 21 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence No 230 rue Conti

Adam Wagner et als vs Mme Charlotte Burkhardt et als.

No 30,909—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire et décret par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 15 mai 1890 il sera vendu à l'encan—

La résidence en bois à deux étages No 230 rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bienville, Roman et Prieur, le lot mesure 31 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 65 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins.

Conditions comptant—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant A. J. Lewis, notaire.

31 mai—31, 31—juin 7 14 21 28.